



Donnons vie au progrès

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 AVRIL 2022

PUBLICATION

PARIS

06/04/2022

### DÉCLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques <sup>(2)</sup>	Exerçables <sup>(3)</sup>
11 mars 2022 <sup>(1)</sup>	382 510 458	515 618 194	511 718 416

(1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 28 avril 2022, publié au BALO du 11 mars 2022.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.